

LE PORTEFEUILLE PATRIMONIAL

Le profil d'investisseur

Avant d'investir, le particulier doit s'interroger sur son « profil d'investisseur » ou tolérance d'exposition aux risques. Est-il du type « compte de dépôt et livret d'épargne » uniquement ou « warrant » uniquement ? Entre ces deux situations paradoxales, un mélange des différents genres, ou pondération est souhaitable, tout en gardant à l'esprit deux facteurs clés:

- Un bon patrimoine se construit et se développe avec le temps.
- Une diversification des actifs est la règle numéro 1.

Types de valeurs d'investissements

- Le compte de dépôt
- Le livret d'épargne
- L'assurance-vie de capitalisation
- Les bons de capitalisation
- Les instruments monétaires
- Les obligations
- Les métaux précieux
- Les fonds de placements
- Les actions
- Les warrants

L'audit de patrimoine

Il permet de faire le point sur le bien fondé du portefeuille de valeurs et de détecter ses forces et ses faiblesses. Cela va permettre de recentrer le portefeuille si nécessaire, en fonction d'une stratégie d'investissement définie en commun avec l'investisseur en fonction de son âge, de ses ressources, de sa situation familiale et fiscale.

L'optimisation du portefeuille patrimonial

Il se fait de plusieurs manières:

- les types de valeurs et leur équilibrage en fonction du profil d'investisseur.
- la valeur intrinsèque du portefeuille et son augmentation d'actifs par la biais d'une ligne de crédit et d'un effet de levier.
- enfin, une optimisation juridique et fiscale dans un cadre national ou international.